



Compte rendu audioconférence DGFiP du 11 juin 2020

Situation à la DGFiP :

	Situation au 10/06	Situation au 09/06	Situation au 08/06	Situation au 05/06
Cas avérés ou suspectés de Covid 19	89	82	112	179
Agents présents (en %)	62 %	64 %	60 %	57 %
Agents présents	57 105	60 501	57 900	54 296
Nombre de télétravailleurs	15 647	18 808	18 113	20 154
Agents en ASA	7 092	7 587	7 753	8685
Agents présents physiquement dans les SIP	63 %	69 %	66 %	63 %
Force de travail des SIP (présentiel + télétravail)	76 %	85 %	81 %	79 %
Agents présents physiquement dans les CDC	47 %	51 %	47 %	45 %
Force de travail des CDC (présentiel + télétravail)	71 %	77 %	73 %	72 %
Agents présents physiquement dans les SIE	64 %	70 %	67 %	64 %
Force de travail des SIE (présentiel + télétravail)	78 %	84 %	81 %	79 %
Détail des postes fermés :	0	0	0	1
SIP	0	0	0	1
SIE	0	0	0	0
Trésoreries hospitalières	0	0	0	0
Trésoreries SPL	0	0	0	0
Autres (dont SPF)	0	0	0	0

Généralités :

Le taux de présentiel augmente et se situe autour de 60 %, en plus des télétravailleurs, l'activité a donc repris à hauteur d'environ 80 %. 10 % d'agents sont encore en ASA et 10 % des agents sont en absence pour d'autres motifs, maladie, congés, etc.

Le DG s'est rendu dans le 93 ce matin et les choses semblent bien se passer.

Au niveau de la campagne IR, à la date d'hier nous avons dépassé les 21 millions de déclarants.

Certains records ont failli être battus en nombre d'appels quotidiens. En termes d'accueils physiques nous devrions aboutir à 25 000 réceptions sur rendez-vous.

Les modalités concernant les congés bonifiés de cette année sont en cours d'élaboration, puisqu'il sera possible de les prendre cet été. Pour autant il est rappelé que pour celles et ceux qui souhaitent les reporter à 2021, cette possibilité reste valable.

Pour le report des congés 2019, il reste impossible de les poser, et la réouverture de l'alimentation reste difficile pour cette année. La DG travaille donc à la possibilité de les poser sur le CET en 2021.

Le DG a confirmé que les ASA n'engendrent pas de RTT.

CGT :

Suite à la réception des documents du CTR, la CGT a rappelé qu'elle ne s'associera pas à la mise en place du NRP et que le monde d'avant ne pouvait perdurer. Cette crise ne peut être une simple parenthèse.

D'ailleurs, avant même le CTR, envoyer pendant notre audioconférence le contrat de performance à tous les agents renforce les craintes de la CGT.

La CGT a revendiqué que les PRA soient soumis pour avis et non pour information dans les CT.

La CGT est intervenue pour dénoncer les dérives récentes dans les CDC et CPS en termes de temps passé pour répondre au téléphone. Et a attiré l'attention sur la grève d'aujourd'hui au CPS de Strasbourg et aux revendications des agents que la CGT a rappelées.

La CGT est intervenue sur le mouvement des agents C techniques, les modalités entre les élus et la DG de ce mouvement différent de celles des autres mouvements. La CGT demande que les agents techniques et leurs élus bénéficient des mêmes modalités que les autres catégories.

Quelques réponses de la DG :

Sur l'envoi du contrat de performance, le DG indique que c'est un contrat qu'il a signé juste avant la crise, que cela l'engage. Le choix avait été fait de ne pas le transmettre durant la crise, mais il le fait en transparence aujourd'hui. Il sera discuté en CTR pour des ajustements mais ne sera pas rompu.

Sur les demandes de mettre les PRA pour avis, cela n'a aucun intérêt juridique et on arrive en fin de PRA, donc il n'y a plus d'utilité. Il précise que le PRA n'est pas soumis à obligation de figurer dans les CT.

Pour les CDC, la consigne sur le temps consacré aux appels de 6 heures maximum a été repassée. Pour le CPS du 67, le DG dit avoir entendu et va regarder de près.

Le DG note l'intervention de la CGT et va regarder pour le mouvement des agents C techniques.